

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

5, RUE COLBERT

29200 BREST
TEL 02 98 43 31 31

R E C E P I S S E D E D E P O T

CABINET DRONIOU LAVERGNE

18, QUAI DU Cdt MALBERT

29200 BREST

V/REF :
N/REF : 92 B 356 / A-1587

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 27/08/98, SOUS LE NUMERO A-1587,

P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15/05/98

CHANGEMENT DE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

... CONCERNANT LA SOCIETE
SODREMO
SOCIETE ANONYME
1 RUE DE LA LIBERATION
29800 LANDERNEAU

R.C.S BREST B 388 942 559 (92 B 356)

 LE GREFFIER

28 AOÛT 1998

SODREMO**Société Anonyme au capital de 500 000 F.****Siège Social : 1 rue de la Libération 29800 LANDERNEAU****BREST B 388 942 559****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 15 MAI 1998**

.....

**I - NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATEUR :**

Le Président expose au Conseil qu'il entend renoncer à son mandat de Président du Conseil d'Administration de la Société et lui fournit les raisons de sa décision.

Il indique également qu'il souhaite mettre fin à ses fonctions d'administrateur.

Puis il demande au Conseil de pouvoir à son remplacement.

Le Conseil prend alors acte de la démission de Monsieur Corentin MOUSTER de ses fonctions d'administrateur et de Président, et après en avoir délibéré, nomme à l'unanimité, Monsieur Jean-Claude LE DREAU, demeurant 26, rue Yann d'Argent à DOUARNENEZ (29100), Président du Conseil d'Administration de la Société pour son mandat d'administrateur.

Le Président assumera sous sa responsabilité la direction générale de la Société et la représentera dans ses rapports avec les tiers avec les pouvoirs les plus étendus sous réserve, toutefois, de ceux expressément attribués par la Loi aux Assemblées Générales et au Conseil d'Administration.

Il ne pourra toutefois consentir aucun aval, caution ou garantie en faveur de tiers sans l'autorisation expresse du Conseil d'Administration.

Conformément aux statuts, le Président pourra déléguer, sous sa responsabilité, tout ou partie de ses pouvoirs.

Monsieur Jean-Claude LE DREAU déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats qu'une même personne peut occuper et qu'il satisfait à la règle de limite d'âge fixée par les statuts.

.....